

## CONDITIONS DE VENTE EXTRAITES DE L'ARRÊTÉ TARIFAIRE\*

- ✓ La carte ASTUCE peut faire l'objet d'un duplicata (nombre illimité) pour un prix unitaire de 10 €. Tous les titres valides sont alors transférés sur la nouvelle carte.
- ✓ A chaque trajet, le client doit être porteur d'un titre de transport valide. Tout titre doit être validé dès la montée et présenté à chaque contrôle effectué ou à la demande du conducteur-receveur sous peine d'amende.
- ✓ L'abonnement Astuce 365 jours reste la propriété de TCAR jusqu'à son paiement intégral. Les frais de rejet bancaire sont à la charge du payeur. Tout changement de payeur ou de compte à prélever doit être signalé.
- ✓ Le client peut résilier son abonnement par courrier recommandé avant le 15 du mois précédent. Il sera alors supprimé de la carte Astuce. Pendant les 12 premiers mois du premier contrat, un montant forfaitaire au titre des frais de gestion devra être versé par le client. Tout mois glissant commencé est dû. Après les douze premiers mois du premier contrat, le montant forfaitaire à verser sera de 10 € et ce, quel que soit le type d'abonnement.
- ✓ Frais de résiliation (lors des 12 premiers mois) : SESAME 365 jours MRN - 84 €, DEMI-TARIF 365 jours MRN - 42 €, PDE 365 jours - 67 €, PDE DEMI-TARIF 365 jours - 34 €, Moins de 17 ans - 28 €, Moins de 12 ans - 14 €, SÉSAME 365 jours TAE - 49 €, DEMI-TARIF 365 jours TAE - 24 €, PDE 365 jours TAE - 39 €, PDE DEMI-TARIF 365 jours TAE - 20 €. Aucun frais de dossier ne sera demandé au client pour les motifs suivants : décès de l'utilisateur, hospitalisation ou maladie de plus d'un mois ou congés de maternité, changement de profil et sous condition de souscription d'un autre titre de transport (hormis les titres à décompte). Dans tous les cas, les critères doivent se rapporter à l'abonné et un certificat doit être fourni.
- ✓ Résiliation d'un abonnement du fait de la TCAR : l'abonnement peut être résilié de plein droit et sans mise en demeure préalable par TCAR, en cas de fraude, de fausse déclaration ou de falsification de pièces à joindre.
- ✓ Suspension d'un abonnement du fait de l'utilisateur : tout abonnement annuel peut faire l'objet d'une suspension lorsque le client est mis dans l'impossibilité de voyager sur le réseau ASTUCE pendant une période minimum d'un mois et jusqu'à un maximum de 5 mois. Cette impossibilité ne peut résulter que d'une période de longue hospitalisation, longue maladie ou congés de maternité ou modification non programmée du lieu de travail, de résidence ou de formation. Après vérification des pièces justificatives et de la non-validation du titre pendant la période indiquée, les prélèvements seront suspendus ou un remboursement sera réalisé en cas de paiement au comptant. - Suspension d'un abonnement du fait de TCAR : en cas de non-paiement d'une mensualité non régularisée sous 1 mois, TCAR pourra suspendre l'abonnement à distance jusqu'à règlement de l'échéance et des frais (de 7,60 € à 20 €) et sans contrepartie.
- ✓ Tout dossier envoyé incomplet ou erroné sera retourné à son expéditeur.
- ✓ Ces prix peuvent être modifiés en cours d'année. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6/1/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir les informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'agence ASTUCE – Théâtre des Arts.

\* disponible sur simple demande à l'Agence ASTUCE - Théâtre des Arts.

# Points de vente abonnements 365 jours

## Sur la boutique en ligne

La boutique en ligne vous permet de charger vos abonnements sur votre carte ASTUCE et celle de vos proches.



**PRATIQUE !** Vous pouvez décider de régler votre abonnement annuel en plusieurs fois ! Pour cela, sélectionnez l'abonnement par prélèvement automatique.

Service disponible depuis [www.reseau-astuce.fr](http://www.reseau-astuce.fr)



## En agence

Nos agents sont à votre disposition pour vous informer et vous délivrer vos titres de transport magnétiques ou recharger votre carte ASTUCE aux adresses suivantes :

<b>Agence ASTUCE Théâtre des Arts Rouen</b>	9 rue Jeanne d'Arc Station Théâtre des Arts à ROUEN	Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 17h30
<b>Agence ASTUCE Gare SNCF Rouen</b>	Hall de la Gare SNCF Station Gare-Rue Verte à ROUEN	Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00. De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 tous les samedis et de juillet à août ainsi que pendant les vacances scolaires.
<b>Agence Astuce Elbeuf</b>	55 rue Jean Jaurès à ELBEUF	Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30. Le samedi de 9h00 à 12h00
<b>Point de vente ASTUCE Duclair</b>	102 rue Guy de Maupassant à DUCLAIR	Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Conception graphique : [www.dabmail.com](http://www.dabmail.com)

# Formulaire abonnement 365 jours 2017-2018



Jeune  
Demi-tarif  
Sésame



## CHOIX DE L'ABONNEMENT 365 JOURS À CHARGER SUR LA CARTE ASTUCE

**A noter !** La première mensualité doit être réglée immédiatement à la souscription. Le montant restant sera prélevé automatiquement pendant 11 mois. **Pensez à joindre un RIB.**

**JEUNE moins de 12 ans 365 jours** 7,62 € à régler de suite puis 11 mensualités à 7,58 € **7,58 €** par mois\* ou 88 € par an

**JEUNE moins de 17 ans 365 jours** 14,24 € à régler de suite puis 11 mensualités à 14,16 € **14,16 €** par mois\* ou 167 € par an

**DEMI-TARIF 365 jours** 20,74 € à régler de suite puis 11 mensualités à 20,66 € **20,66 €** par mois\* ou 245 € par an

**SÉSAME 365 jours** 41,12 € à régler de suite puis 11 mensualités à 41,08 € **41,08 €** par mois\* ou 490 € par an

Date de début de validité souhaitée

\* Ces montants incluent les frais de prélèvement de 3 €.

Tarifs au 01/09/17

## COORDONNÉES DU TITULAIRE DE L'ABONNEMENT (Une demande par personne)

Mme  M. Nom

Prénom

Date de naissance

Appt  Esc  Imm

N°  Rue ou lieu dit

Code postal

Ville

Tél.  Port.

### E-mail

Je ne souhaite pas l'archivage de ma photo (dans ce cas, je prends note qu'une démarche supplémentaire sera nécessaire pour obtenir un duplicata en cas de perte)

J'accepte de recevoir des informations par courriel et/ou téléphone portable de la part du réseau ASTUCE

## CRÉATION D'UNE CARTE ASTUCE

J'ai déjà une carte ASTUCE. Je reporte mon numéro d'abonné sur le volet de droite

Je souhaite la création **gratuite** d'une carte ASTUCE

### A joindre impérativement :

- ✓ Une photo d'identité (3x3 cm, fond clair, non scannée, non photocopiée, récente, en couleur).
- ✓ Une pièce d'identité (carte d'identité nationale, passeport, permis de conduire, carte de séjour).
- ✓ Un justificatif de domicile.

Votre carte ASTUCE, chargée éventuellement de l'abonnement annuel, vous sera adressée sous 8 jours pour une vente par correspondance.

Je souhaite la création d'une carte ASTUCE déclarative\*. Je joins à ma demande **7,60 €** de frais d'établissement.

\*Seul le n° de la carte ASTUCE déclarative est conservé dans la base de données. En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne peut être effectué.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Date et signature

Signature du titulaire ou du représentant légal pour les personnes mineures

## RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE !

Le paiement de votre abonnement s'échelonne sur **12 mois** ! Le renouvellement de votre prochain abonnement se fera **automatiquement** à sa date de fin de validité sans aucune démarche de votre part\* !

\*Si vous ne souhaitez pas renouveler votre abonnement, envoyez-nous un mail à l'adresse service-clients@reseau-astuce.fr ou un courrier avant le 15 du mois précédant la date anniversaire de votre contrat.

## NUMÉRO ABONNÉ

Si vous possédez déjà une carte ASTUCE, reportez votre numéro d'abonné (situé sur votre carte ASTUCE sous vos nom et prénom)

## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

**N'oubliez pas de joindre un RIB** (compte courant)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez TCAR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions TCAR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Date de prélèvement souhaitée  le 7  le 12

Dans le cas où plusieurs abonnements sont prélevés sur un même compte bancaire, la même date de prélèvement sera appliquée pour l'ensemble des contrats.

### Titulaire du compte à débiter

Nom et prénom du débiteur

Date de naissance

Adresse

Code postal  Ville

Pays  Tél.

Je souhaite recevoir mon échéancier et mon avis de renouvellement par mail

### Compte IBAN à débiter (informations disponibles sur votre RIB)

N° compte IBAN

Code BIC

Pour un prélèvement : récurrent

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date  signature

Lieu

Créancier Identifiant Créancier SEPA (ICS) : FR83ZZZ449760  
TCAR - 15 rue de la Petite Chartreuse - 76002 ROUEN Cedex 1 - France

## Justificatifs à fournir pour les 4-26 ans et tarifs réduits

- ✓ **Jeunes de 4 ans à moins de 26 ans** : pièce d'identité ou livret de famille à fournir à la création de la carte ASTUCE.
- ✓ **Les bénéficiaires de la CMUC ou membres du foyer bénéficiaire** : une pièce d'identité, une notification de la Sécurité Sociale d'ouverture des droits à la CMUC et le livret de famille pour les membres du foyer.
- ✓ **Personnes à revenus inférieurs au plafond CMUC ou membres du foyer** : un avis d'imposition de l'année précédente, une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, livret de famille, titre de séjour, récépissé de la demande) et le livret de famille (pour les membres du foyer).
- ✓ **Bénéficiaires de l'AME ou membres du foyer** : pièce d'identité, notification de la Sécurité Sociale d'ouverture des droits à l'AME.

## Pour les personnes suivantes, les tarifs sont accessibles sous condition de domiciliation dans l'une des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie.

- ✓ **Seniors de 65 ans et plus** : pièce d'identité (à la création de la carte ASTUCE) et attestation de domicile.
- ✓ **Familles nombreuses (minimum 3 enfants de moins de 18 ans)** : attestation de domicile, le livret de famille ou l'attestation de Sécurité Sociale.
- ✓ **Familles recomposées** : avis d'imposition avec tous les enfants sur le même foyer fiscal et les livrets de famille.
- ✓ **Bénéficiaires du RSA** : une attestation de paiement du RSA par la CAF du mois en cours ou du mois précédent avec un revenu d'activité pris en compte nul.
- ✓ **Demandeurs d'emploi** : un avis d'imposition de l'année précédente sous conditions de revenus et étude du dossier aux guichets de l'agence ASTUCE Théâtre des Arts, ainsi qu'un avis de situation Pôle Emploi de moins de 8 jours.
- ✓ **Les bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé)** : un justificatif de paiement d'allocation de la CAF du mois précédent ou du mois en cours.
- ✓ **Personnes à mobilité réduite** : une attestation de domicile, la carte d'invalidité au taux de 80 % ou de la catégorie 2 Sécurité Sociale ou carte blanche Invalide de Guerre ou certificat d'inscription aux ateliers Sainte Claire.
- ✓ **Personnes non voyantes** : carte d'invalidité délivrée par la préfecture.